

01

Sécurité routière et comportement sur la route (pour une responsabilisation sur les modes de transport des travailleurs en ESAT)

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Travailleurs en ESAT -

Rappel : le principe des actions collectives est de favoriser les échanges inter-établissements. C'est pourquoi, les inscriptions, par établissement, sont limitées à 4 participants maximum par session et 2 en cas de sur inscriptions. Au-delà, le choix sera pondéré par la délégation d'UNIFAF CVL.

Durée

2 jours

Organisme de formation

☞ Pôle Etudes et Formation

Date limite d'inscription

28/01/2019

Coût

Les frais pédagogiques et les repas du midi (s'ils sont partagés avec le groupe) sont intégralement pris en charge par UNIFAF. Pour d'éventuels autres frais à caractère exceptionnel, prendre contact avec la SGR.

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Saran (45)

Les 24 & 25 avr. 2019

☞ Groupe 2

Tours (37)

Les 15 & 16 mai 2019

☞ Groupe 3

Blois (41)

Les 18 & 19 juin 2019

Contexte

Savoir être conducteur et apprendre à gérer seul et en sécurité ses déplacements sont, pour beaucoup de travailleurs en situation de handicap, une manière d'accéder à l'autonomie. Celle-ci se traduit fréquemment par un désir d'indépendance dans les moyens de déplacement.

Ainsi, les ouvriers d'ESAT deviennent de plus en plus des usagers de la route où le risque routier constitue la première cause d'accident du travail.

Ils se déplacent pour venir au travail, ainsi que sur leur lieu de travail. Il existe des règles à respecter pour circuler en sécurité, pour protéger la vie des autres, et pour être autonome qu'il est nécessaire d'acquérir ou de renforcer, en complémentarité du BSR (Brevet de Sécurité Routière) ou du permis AM (cyclomoteur ou voiturette).

La formation a pour objectif de donner aux ouvriers d'ESAT la possibilité d'une plus grande indépendance et autonomie, une sécurité dans leurs déplacements en milieu routier et urbain avec une voiture sans permis et/ou en deux-roues motorisés.

Au-delà de l'aspect sécurité et mobilité, c'est également un gain de confiance en soi et une valorisation pour ces personnes qui pourront ainsi se déplacer seules.

Objectifs

- ☞ Rappeler les différentes signalisations de base spécifiques
- ☞ S'assurer du bon état de son véhicule
- ☞ Préparer son itinéraire (se repérer sur un plan, recherche sur internet)
- ☞ Identifier les risques lors de ses déplacements
- ☞ Que faire en cas de situations inattendues (panne, intempéries, se perdre, accident...)

Prérequis

Prérequis : Formation ouverte à toute personne travaillant en ESAT se déplaçant en voiture sans permis ou en deux-roues motorisé (mobylette, scooter)
Les personnes peuvent, si elles le désirent, amener leur véhicule personnel.

Contenu

1er jour :

☞ **Groupe 4
Chartres (28)**

Les 3 & 4 juil. 2019

☞ **Groupe 5
Bourges (18)**

Les 27 & 28 nov. 2019

☞ **Groupe 6
Châteauroux (36)**

Les 4 & 5 déc. 2019

Interlocuteur Unifaf

Aline Tinseau

aline.tinseau@unifaf.fr

02.38.42.08.44

Interlocuteur OF

Sylvie Loiseau

formation@centarpents.fr

02.38.52.12.12

- ☞ L'environnement routier : les espaces de circulation, les moyens de circulation et de transport ; les moyens signalétiques présents dans l'environnement ;
- ☞ Les risques liés à la méconnaissance des règles, liés à la méconnaissance de soi, liés à la méconnaissance du matériel, liés à la consommation de produits (alcool, stupéfiants...);
- ☞ Les lois et la réglementation en vigueur, ce qui est autorisé, ce qui est interdit ;
- ☞ La signalétique du code de la route.

2ème jour :

- ☞ La connaissance technique du véhicule ;
- ☞ La technique du freinage (classique et d'urgence) ;
- ☞ La maniabilité du véhicule ;
- ☞ Préparer ses déplacements ;
- ☞ Que faire en cas d'incident ou d'accident ?